

AVIS DE CONCOURS

Le service des concours du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin organise pour les Centre de Gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, de Saône et Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort, les concours externe et interne

d'ETAPS

SESSION 2026

Catégorie B

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS	DATE DE L'ÉPREUVE	PERIODE D'INSCRIPTION
Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau 4, délivré dans le domaine des activités physiques et sportives mentionnées par le code du sport ou d'une qualification reconnue comme équivalente. Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier 2026.	<u>Epreuve écrite :</u> 29 janvier 2026 Le détail de cette épreuve peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du CDG 68, organisateur de l'opération	<u>PREINSCRIPTION EN LIGNE :</u> du 20 mai au 25 juin 2025 inclus Une préinscription en ligne est ouverte sur le site internet www.cdg68.fr et par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr » aux dates mentionnées ci-dessus. La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création de l'espace sécurisé du candidat. <u>DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :</u> 3 juillet 2025 Le candidat devra, à partir de son espace sécurisé, cocher la case « j'ai lu, j'approuve et je signe mon formulaire d'inscription » avant de cliquer sur le bouton « <u>valider mon inscription</u> ». En l'absence de cette validation en ligne de l'inscription dans les délais, soit au plus tard le 3 juillet 2025, 23h59 dernier délai, la préinscription en ligne deviendra caduque.